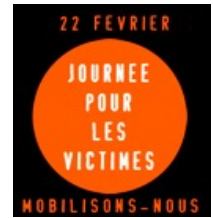




Communiqué de presse – 15 février 2017

« Victime ? Plus jamais seule. »

Les 130 associations et 1 200 salariés regroupés aujourd'hui sous la bannière « FRANCE VICTIMES » AIDENT TOUTES LES VICTIMES, depuis 30 ans.



Avec 300 000 personnes accompagnées par an, elles réalisent la grande majorité du travail de terrain en France.

Les attentats ont permis un focus sur les victimes, mais la victime isolée, de la délinquance du quotidien ne doit pas être oubliée. La qualité de son accompagnement est un marqueur de l'état de notre société.

Le nombre de victimes qui recourent aux associations d'aide aux victimes reste faible et faute d'accès au droit et à l'information, elles arrivent avec des situations souvent inextricables. Toutes soulignent la nécessité de consolider l'existant des associations d'aide aux victimes mais surtout la nécessité d'amplifier l'effort d'information en direction d'un plus grand nombre.

AIDEZ MOI! l'application gratuite (Android et IOS) de sensibilisation et d'information de toutes les victimes, de leur entourage, mais aussi des professionnels, est un premier pas vers un meilleur accès au droit et à l'information des victimes.

<http://francevictimes.fr/android> // <http://francevictimes.fr/ios>

Les victimes ont besoin de cet accompagnement gratuit et professionnel, aussi nous comptons sur la bienveillance et l'engagement des femmes et des hommes de médias et d'influence pour nous aider à diffuser ce nouveau mode d'information qui peut changer la vie de beaucoup de nos concitoyens.

Nos moyens sont encore trop limités face aux besoins de prise en charge, cette situation de péril financier que vivent nombre d'associations d'aide aux victimes de terrain est un véritable paradoxe alors que les pays européens ont pris pour exemple le « modèle français » pour développer leurs propres politiques.

France Victimes ne veut pas baisser les bras, et refuse la fin de ce modèle et surtout la rupture de la garantie de protection de l'Etat à ses citoyens victimes d'actes de criminalité.

Les partenaires locaux et particulièrement les chefs de juridictions et les élus impliqués reconnaissent la nécessité et la pertinence de l'aide aux victimes. Ils soulignent la grande qualité des actions conduites par nos associations.

De nombreuses victimes ne portent pas plainte et ne se constituent pas partie civile, par crainte ou méconnaissance des institutions ou crainte de représailles de leurs agresseurs et de leur voisinage. Elles n'en demeurent pas moins victimes et ont besoin de protection, de soutien et de reconnaissance.

Par ailleurs, des personnes ou groupes vulnérables subissent des violences qui mériteraient une attention accrue. C'est notamment le cas des élèves victimes de harcèlement à l'école, de personnes âgées ou handicapées victimes d'abus en institution ou en famille, de professionnels exposés à des violences diverses travaillant dans des zones à risques (enseignants, médecins, infirmiers, policiers, pompiers, gardiens d'immeubles, personnels d'accueil, transporteurs).

Il s'agit aujourd'hui d'assurer la pérennisation d'une politique publique et son portage par les associations. Nous comptons interpeller tous les candidats à la présidentielle dans les semaines à venir sur ce sujet.

En ce 22 février, Journée Européenne des Victimes, nous avons besoin de vous pour faire avancer la cause de l'aide aux victimes en France, merci d'avance de venir à notre rencontre.

[Invitation conférence presse à venir : mercredi 22 février – 14h30 à l'Hospice d'Havré à Tourcoing.](#)

Contact Presse : Olivia Mons, communication@inavem.org - Tél. 06 15 51 18 43
#JEV #FranceVictimes www.inavem.org